L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 11. SAMEDI 14 JUIN 1919. Le № 0 fr. 20
0 mk. 40

LA DÉPENDANCE DE LA HAUTE-SILÉSIE DE LA POLOGNE.

Les titres allemands à la possession de la Haute-Silésie datent encore de l'époque où la force du poing et les intérêts dynastiques qui décidaient des limites des Etats Européens, lorsque les nations n'avaient pas encore conscience de leur droit à disposer de leur propre sort et que les conditions économiques étaient traitées en valeur secondaires, au détriment des peuples, de leur productivité et de leur civilisation. Cet état de choses peut seul expliquer la cause pour laquelle la Haute Silésie, si fermement incorporée dans l'Etat allemand, possédant une industrie allemande si florissante, se trouve malgré tout complètement dépendante de la Pologne sous le rapport économique. Les Allemands le constatent eux-mêmes dans leurs rapports secrets adressés au gouvernement allemand durant la guerre actuelle et c'est dans ce but qu'ils insistent tellement pour qu'une partie considérable des territoires polonais soit annexée à l'Etat allemand.

C'est pourtant le caractère géologique de la Haute Silésie qui offre l'illustration la plus éloquente de son appartenance naturelle à la Pologne. Cette contrée s'incruste comme un coin dans les terres polonaises. La bassin de la Silésie forme avec celui de Dąbrowa, appartenant à la Pologne du Congrès, et avec les couches de houille dans l'ancienne Pologne autrichienne, dans les bassins de Cracovie et en Moravie — un tout géologique qu'il faut nommer conformément à son caractère éthnographique le Bassin polonais. Tout cet espace comprenant 5800 klm.² était jusqu'ici divisé sous le rapport politique, en 3 parties inégales, dont 3000 klm.², c'est-à-dire plus de moitié, appartenait à la Prusse, 2300 klm.² (40%) à l'Autriche, (plus précisement 1300 klm.² à la Galicie, et 1000 klm.² à la Silésie autrichienne) et seulement 8% — (500 klm.²) à la Pologne du Congrès.

Pour mieux comprendre cette division désavantageuse pour la Pologne, il faut ajouter que la profondeur des couches de houille dans le Bassin polonais diminue continuellement de 7000 mtr. à Morawska Ostrawa jusqu'a 200 mtr. à Dąbrowa Górnicza. En même temps la qualité de la houille baisse également Morawska Ostrawa possède une excellente houille cokéfiante quoique moins grasse, par contre la Galicie et le bassin de Dąbrowa manquent absolument de cette sorte de houille. Il s'ensuit que la Pologne ne saurait développer son industrie sans la houille cokéfiante de la Silésie de Cieszyn et de la Haute-Silésie.

D'après les géologues et les ingénieurs prussiens, sur les 94 milliards de mtr.² de houille dans le Bassin polonais, la Haute-Silésie en posséderait 51 et le bassin de Dąbrowa seulement 5.

Qu'est-ce qui pourrait, en face de telles données, mieux affirmer l'appartenance naturelle de la Haute Silésie à la Pologne que le fait, que malgré tout, cette province à l'époque de la puissance allemande et du développement matériel de l'Allemagne était économiquement dépendante de la Pologne?

Les difficultés économiques de la grande industrie dans la Haute-Silésie, tant de fois soulignées par les Allemands, sont une suite immédiate de cette dépendance de la

Haute-Silésie de la Pologne, laquelle du moment que la Posnanie, la Prusse occidentale et la Galicie seront réunies à la Pologne du Congrès en un seul organisme politique, ne fera que devenir plus grande.

L'appartenance économique de la Haute-Silésie aux autres provinces polonaises a éte constatée de la manière la plus convaincante dans tout une série de 7 mémoires secrets élaborés au cours de la guerre. A ces 7 mémoires il faut en ajouter un daté de la fin mars et adressé au ministre Erzberger en tant que delegué allemand à la Conférence de la Paix par les représentants de la grande industrie haut-silésienne.

Tous ces documents constatent que la Haute-Silésie dépend de la Pologne sous le rapport de matières premières, de main d'oeuvre, de produits d'alimentation, de matériel indispensable à l'industrie minière, et avant tout de bois nécessaire pour les mines, dont on importe de la Galicie et de la Pologne du Congrès dans la Haute-Silésie environ 250,000 mtr.^{3} par an. D'autre part la Pologne est le principal débouché pour les produits de l'industrie haut-silésienne. Rien ne contribue à mieux illustrer cette appartenance de la Haute-Silésie à la Pologne que le rapport de l'industrie dans la Haute-Silésie avec les marchés occidentaux.

La production industrielle de la Haute Silésie est en dépendance directe des matières premières importées de l'étranger, avant tout de la Pologne. Ce fait, ainsi que la situation géographique de cette province qui nécessite de longs trajets de chemin de fer pour les marchandises, contribuent à ce que les produits haut-silésiens ne peuvent point concourir sous le rapport des prix avec les produits de l'industrie de l'Allemagne occidentale ni sur le marché intérieur, ni même sur le marché extérieur à l'Occident. Le débouché pour les produits de métallurgie et de fonderie de la Haute-Silésie étaient les pays situés à l'Est. Il s'ensuivait le rôle si important que jouait la grande industrie haut-silésienne dans l'expansion de l'impérialisme allemand vers l'Est. De cette manière les conditions territoriales de la Haute-Silésie jouaient jusqu'au dernier moment le rôle d'un facteur qui excitait les tendances annexionnistes de l'Allemagne.

La dépendance économique de la Haute-Silésie de la Pologne indépendante et souveraine deviendra d'autant plus grande après les changements que le Congrès de la Paix va opérer sur la carte de l'Europe orientale. Ceci se laisse voir dans le mémoire secret adressé au délégué allemand Erzberger par les représentants de la grande industrie haut-silésienne.

Les auteurs de ce mémoire qui s'y efforcent de ne point envisager la possiblité d'une union de la Haute-Silésie avec la Pologne—se voient tout de même obligés de compter avec ce fait que l'existence économique de la Haute-Silèsie serait gravement ménacée, en cas où les Allemands ne réussiraient pas à obtenir la Silésie, Poznań, Gdańsk, ou tout au moins le contrôle sur les lignes de chemin de fer reliant ces provinces polonaises avec le littoral baltique (le mémoire cite les lignes: Breslau, Poznań, Kluczborg — Piła — Bydgoszcz (Bromberg) resp. Krzyż—Piła—Tczew (Dirschau).

Pour ces motifs les auteurs du mémoire en question exigent des droits spéciaux en Pologne pour la navigation allemande sur des voies fluviales naturelles et artificielles, „autant que celles-ci existent déjà ou vont être crées dans l'avenir". En outre les auteurs du même mémoire exigent la participation et l'aide allemandes à la construction des voies fluviales polonaises en lesquelles la Pologne future va abonder.

Il faut prendre en ligne de compte encore la suivante condition économique si l'on veut comprendre l'augmentation possible de la dépendance économique de la Haute-Silésie de la Pologne à l'époque après la guerre.

Les couches de minérai de fer en Haute Silésie commencent à s'épuiser. Il est pour le moment difficile de définir quel rôle la Pologne jouera vis-à-vis d'un pareil état de choses comme fournisseur de matières premièrs, car les richesses du sol po-

lonais ne sont pas encore explorées. La masse de minérai de fer en Pologne a été évaluée dans l'ouvre: „Iron ressources of the world" éditée par les soins du congrès géologique à Stockholm en 1910, à environ 300 millions de tonnes. Le minérai de fer polonais a un moindre pourcent de fer que le minérai allemand, mais il est tout de même d'une qualité de premier ordre. Les fonderies allemandes de Haute-Silésie ont eu l'occasion de s'en convaincre lors de l'occupation de la Polologne par les troupes allemandes. Elles s'unirent alors en une societé commerciale „Erzverwertungs gesellschaft", qui confisqua en 1915 deux millions de tonnes de fer au profit des occupants. En 1916 cette société livra aux fonderies allemandes 16% de leur demande générale tandis que le minerai de fer extrait en Haute-Silésie ne couvrait que 9,5% de cette demande. Par égard à l'importance de l'industrte de fer sur le marché mondial et à la demande du minerai de fer toujours croissante, la valeur des couches polonaises de ce minerai va encore considérablement augmenter, et par suite la dépendance économique de la Haute-Silésie de la Pologne.

Si la Haute-Silésie, pays incontestablement polonais au point de vue ethnographique, n'était pas attribuée à la Pologne, si les représentants des Etats Alliés se montraient enclins à des concessions au profit de l'ennemi vaincu, la politique future à l'est de l'Europe en aurait beaucoup à souffrir. De telles concessions affaibliraient considérablement la vie économique de la Pologne, en la privant de la condition fondamentale de son existence et de son travail civilisateur.

La production métallurgique polonaise perdrait sa base, la houille du bassin hautsilésien. Les Allemands garderaient un poste avancé à l'est, qui pourrait devenir le point d'appui pour les tendances annexionnistes de l'impérialisme gérmanique, qui cherche, ainsi que l'on voit par ce que dit le ministre Erzberger, dans la conquête économique de l'Est des moyens pour une nouvelle attaque sur la sécurité et la paix de l'Europe.

DOCUMENTS.

Resolution des étudiants de Poznań.

La P.A.T. mande de Poznań qu'une réunion d'étudiants s'y est tenue le 6 juin au sujet du service militaire. Les jeunes gens réunis on adopté la résolution suivante:

„Vu que le premier devoir d'un étudiant polonais est de consacrer ses forces à la défense de la patrie menacée au moment même de sa renaissance politique, vu que la jeunesse de toutes les universités polonaises a adopté une attitude analogue — la jeunesse de l'Université de Poznań réunie au meeting du 6 juin déclare qu'elle ne désire point se soustraire au service militaire. Tout au contraire, nous condamnons toute tentative individuelle de s'en écarter comme rompant la solidarité des étudiants. Nous sommes d'avis que seules les autorités gouvernementales et militaires ont le droit de décider à ce sujet".

Les étudiantes se sont également déclarées prêtes au service d'assistance militaire.

Une adresse des Blancs-Ruthènes au gouvernement polonais.

Le bureau de correspondance de Wilno publie le texte de l'adresse offerte par le conseil blanc-ruthène de Wilno au gén. Piłsudski. L'adresse est terminée en ces paroles:

„Le conseil blanc-ruthène de Wilno veut croire que la promesse de liberté pour tous sera réalisée et que la nation blanche-ruthène tourmentée par l'oppression des Allemands et des bolchéviques pourra reconstruire sa patrie indépendante et indivisible. Le conseil espère également que Votre Excellence aidera à réunir les territoires de la Ruthénie-Blanche et à la reconstruire en Etat indépendant, voisin et ami de la Pologne, qui doit savoir mieux que toute autre nation, comme il est dur d'être partagé et de vivre dans la captivité."

Contre la clause traitant des droits des minorités. Déclaration des Polonais de confession israélite.

L'union des Polonais de confession israélite de tous les territoires polonais a publié la déclaration suivante, communiquée par le quot. „Kurjer Polski" du 11/VI 1919.

„L'union des Polonais de confession israélite de tous les territoires polonais, se basant sur la résolution adoptée à l'assemblée générale de tous ses membres, tenue en mai 1919, qui porte que la question juive en Pologne n'est qu'une question intérieure qui sera résolue par l'étatisme polonais en vertu des principes de la justice, accueille avec sympathie l'énonciation de M. le Président des Ministres, Paderewski, formulée à la Conférence de la Paix. Cette énonciation porte que „le président est fermement convaincu que l'Assemblée Constituante de la Pologne votera dans les lois fondamentales qui régiront la République, pour toutes les nationalités différant de la nation polonaise par la race, le language ou la confession les mêmes droits que ceux qui leur sont ou qui leur seront accordés en occident." L'union se joint avec une confiance absolue à la conviction exprimée par le Président des Ministres „qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'une minorité ethnique ou religieuse quelconque se sente moins garantie sous la tutelle du gouvernement polonais, qu'elle ne le serait sous le protectorat de la Ligue des Nations.

L'Union est d'avis que des stipulations externes, qui ne sont pas basées en entier sur la situation réelle de l'intérieur, pourraient amener facilement des complications fâcheuses aussi bien pour l'Etat Polonais que pour la population juive.

L'Union considère l'article 10 conjointement aux principes exprimés dans l'article 9 du projet de traité, élaboré par les Puissances alliées, comme spécialement dangereux à l'égard des relations futures de la population chrétienne et de la population juive, car lesdits articles accordent aux communes juives le droit de contrôle sur la répartition proportionnelle des fonds destinés aux écoles juives, ainsi que sur le fonctionnement des dites écoles en général.

L'Union voit dans un projet pareil la réalisation d'une autonomie juive sous le rapport de l'instruction et de la culture, ce qui devrait être considéré comme un expériment visant à nationaliser les Juifs, à l'opposé de toutes les lois de développement historique connues dans le monde civilisé, qui tâchent d'établir une fusion entre les Juifs et leur entourage.

L'Union proteste distinctement contre cette manière de traiter la question juive sous le rapport de l'instruction et de la culture selon le projet, présenté à la Pologne par la Conférence de la Paix.

Calomnies juives.

Le Bureau de la presse des marches de l'Est publie le communiqué suivant de la Délégation des conseils des marches de l'Est.

En présence des fausses informations publiées par la presse étrangère basées sur la protestation de la Communauté israélite de Wilno et concernant de prétendus pogroms des juifs par les troupes polonaises au moment de la libération de cette ville de la domination bolchéviste, nous considérons comme indispensable de constater ce qui suit:

1. Les informations au sujet de prétendus pogroms des juifs à Wilno contenues dans la protestation de la Communauté israélite et reproduites ensuite par la presse étrangère, sont absolument fausses et calomnieuses.

2. Il n'y a pas eu à Wilno de pogrom des juifs. Au cours de la libération de la ville de la domination bolchéviste il y a eu effectivement 50 — 60 juifs tués, mais tous ont succombé au cours des escarmouches dans les rues de la ville, en combattant dans les rangs des bolchéviks contre les troupes polonaises.

3. Une partie de la population juive de Wilno a ouvertement fait cause commune avec les bolchéviks, en tirant des fenêtres et des toits des maisons sur les troupes polonaises.

4. Toute la population chrétienne de Wilno est au plus haut degré indignée de la fausse et calomnieuse protestation de la Communauté israélite, dont témoignent les résolutions de la Ligue des Ouvriers de Wilno, du Cercle des Femmes Polonaises, ainsi que l'assemblée générale de l'Association des ressortissants des marches, qui stigmatisent d'une manière catégorique le caractère mensonger de la protestation de la Communauté is-

raélite et demandent des poursuites judiciaires contre les calomnies propagées par les initiateurs et les auteurs de cette protestation.

REVUE DE LA PRESSE.

Les Ruthènes dans la Galicie orientale.

Dans le № 157 de la „Gazeta Warszawska" on trouve une correspondance de Tarnopol donnant des détails sur la domination des Ruthènes dans la Galicie orientale.

Durant la domination ruthène dans cette partie du pays, toutes les inscriptions polonaises furent supprimées. On ferma les écoles et il était défendu de parler polonais dans les rues. Ceux qui ne tenaient point compte de cette dernière recommandation étaient punis à coups de crosse ou de fouet. Les monuments polonais furent détruits et les institutions polonaises changées en hôpitaux ruthènes. Les institutions financières furent soumises au contrôle des autorités ruthènes et les Polonais éminents mis en état d'arrestation ou internés. Il fut également défendu de porter des décorations polonaises.

De cette manière, les missions étrangères arrivant dans le pays, avaient l'impression de se trouver dans une contrée purement ruthène. Les membres de la mission n'ayant point visité les prisons, les hôpitaux ni les autres lieux de la détresse polonaise, rien de démentit cette impression.

Les prisonniers polonais au nombre de 850 se trouvaient enfermés dans un cachot pouvant comprendre tout au plus 130 personnes, privés des commodités les plus élementaires, d'air, de lumière et de paille même pour leur grabats, avec défense absolue de sortir au dehors ne fût-ce que pour un instant. Le typhus ayant commencé à sévir, personne ne songea à combattre l'épidemie. Les malades et les cadavres gisaient au milieu des prisonniers.

Ceux des Polonais qui se trouvaient en liberté venant au secours de leurs compatriotes pour leur fournir du linge propre et de la nourriture, toute communication avec leurs amis fut interdite aux prisonniers. Les institutions financières reçurent l'ordre de refuser l'emprunt aux Polonais. Les vivres fournis de la campagne étaient interceptés aux barrières, les sociétés coopératives polonaises furent dissolues ou bien privées d'articles de consommation, quant aux institutions ruthènes d'approvisionnement, celles-ci ne fournissaient aux Polonais que la moitié de ce qui était fourni à leurs compatriotes.

Les propriétés rurales polonaises furent absolument démolies et les réquisitions s'adressaient avant tout aux paysans polonais.

Grâce au dévoument de ces derniers cependant et grâce à la solidarité nationale de tous les Polonais, on sut venir en aide aux prisonniers et porter des secours aux malades et aux convalescents.

C'est alors que commencèrent les meurtres de la part des Ukrainiens. Beaucoup de personnes furent massacrées en secret, nombre de massacres cependant étaient commis officiellement. Toutes les révoltes des bolchévistes dans l'armée ukrainienne, les pogroms juifs et les désertions de l'armée furent attribués aux intrigues des Polonais. Ceux qui étaient accusés de ces intrigues furent arrêtés et soumis à une enquête durant laquelle on leur assénait de 50 à 100 coups de bâtons. Dans la nuit qui suivait l'arrestation, les détenus étaient fusillés.

Les corps des victimes furent exhumés le 4 et le 5 juin et soumis à une autopsie médicale. Les traces des tourments toutefois qu'on leur avait fait subir étaient si terribles que les médécins refusèrent de continuer l'autopsie en donnant pour motif qu'ils ne sont plus capables de dominer leurs nerfs. Certains d'entre les décédés avaient eté à coup sûr enterrés vifs.

Tous ces détails ont été prouvés judiciairement.

L'état exceptionnel à Poznań.

La ville de Poznań ayant été mise en état exceptionnel, les journaux expliquent cet ordre du gouvernement de la manière suivante:

„Nous nous trouvons à la veille d'une guerre avec les Allemands et dans le voisinage immédiat de leur front. Les Allemands ne cessent d'attaquer la frontière sur toute sa longueur. Aussi les habitants ne manqueront-ils pas d'accueillir la proclamation de l'état exceptionnel

avec tout l'équilibre que nécessite une situation aussi grave".

La loi sur l'état exceptionnel d'ailleurs, bien qu'elle en confie l'exécution aux pouvoirs militaires, accorde cependant aux autorités civiles le droit de décision suprême en ces matières.

Instigations hakatistes.

Le journal hakatiste „Deutsche Zeitung" a inséré à la date du 7 juin un article incitant l'Allemagne à une action militaire contre les puissances de l'Entente et leurs alliés et spécialement contre la Pologne.

Cette démarche prématurée n'étant point dans les intentions du gouvernement, la feuille hakatiste a été suspendue.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La reconnaissance de la Pologne indépendante et souveraine par les gouvernements de Suède et de Danemark.

Le Ministre des Affaires Etrangères de la République Polonaise a reçu dernièrement deux lettres renfermant la reconnaissance de l'Etat Polonais par les royaumes de Suède et de Danemark. Les gouvernements de ces Etats expriment leur joie à cause de la renaissance de la Pologne et leur désir de nouer d'intimes relations avec elle.

Les Allemands ont passé la frontière polonaise.

On mande de Sosnowice à la date du 12 juin que 300 soldats des troupes du „Grenzchutz" en plein ordre de bataille ont passé la frontière près de Czeladź et de Saturn et ont occupé une certaine partie de ces localités.

Les troupes polonaises sont venues immédiatement sur place. Les Allemands voyant que les Polonais arrivaient, ont jeté bas leurs armes et se sont enfuis. La population alarmée se mit vite à se préparer pour repousser l'attaque allemande qu'on attend à tout moment.

Les préparatifs allemands.

Augmentation du travail dans les usines. Un mystérieux explosif. Les espions sont à l'oeuvre.

D'après des informations reçues par la presse de Sosnowiec, toutes les usines et fonderies de la Haute-Silésie sont en pleine activité. Les ouvriers travaillent par couches, jour et nuit sans interruption, en particulier à la Fonderie Royale.

Les détonations entendues dans les villes frontières, ce que nous avons relaté en son temps, ne proviennent pas des édifices, des mines ou des bâtiments industriels qu'on faisait sauter, mais sont occasionnées par les essais faits avec une nouvelle substance explosive, que les Allemands fabriquent en grande quantité pour des mines et grenades à main.

Les Allemands envoient de Silésie dans toute la région du bassin houiller de Dąbrowa des espions en masse dans le but d'y susciter des émeutes de concert avec les bolchéviks locaux.

Le journal „Iskra" prétend que les espions sont particulièrement nombreux dans les gares des chemins de fer et qu'il serait souhaitable d'y faire fréquemment procéder à un contrôle serré des documents personnels des individus qu'on y rencontre.

Les Allemands en Prusse polonaise.

On mande de la Prusse orientale:

Dans toutes les villes et dans tous les villages on voit des proclamations allemandes et polonaises (rédigées par les Allemands) affichées aux murs et aux clôtures. Voici le texte de quelques-unes:

„Polonais! Ne croyez pas que vous pourrez avoir la Prusse orientale sans que le sang soit versé et versé à flots. Nous autres Allemands nous sommes des ennemis bien pires lorsqu'on nous oppresse que lorsque nous sommes les maîtres".

„Prussiens! C'est de votre pays qu'il s'agit. Préparez-vous à combattre votre unique ennemi.

Prussiens! Ne laissez pas votre beau pays passer aux mains des Polonais, qui vont le ruiner en peu de temps".

On communique de la Prusse occidentale des détails prouvant que les Allemands redoutent un plébiscite dans cette province. Nombre de discours sont prononcés aux meetings contre le plébiscite. On y appuie sur la nécessité d'en-

trenir une défense armée et l'on s'y prononce ouvertement contre un gouvernement qui renoncerait aux marches de l'est de l'Allemagne.

Invitation allemande à la lutte armée.

Le journal hakatiste „Deutsche Zeitung" a publié le 7 c. un article intitulé „Assez de paroles", dans lequel on invite ouvertement l'Allemagne à un soulèvement armé contre l'Entente et ses alliés et avant tout contre la Pologne. Cette publication considérée comme prématurée, n'a pas été du goût du gouvernement allemand qui a ordonné la suspension dudit journal jusqu'à nouvel ordre.

Les Polonais secourent les Tchèques.

Nous apprenons de Cieszyn que les Tchèques auraient de nouveau demandé aux Polonais 500 voitures et 20 locomotives pour transporter à travers la Silésie les articles de ravitaillement évacués de la Slovaquie. Les wagons que le gouvernement polonais avait antérieurement mis à la disposition des Tchèques transportent déjà le bien tchèque.

Représailles économiques dirigées contre les Polonais à Vienne.

On communique de Vienne que le gouvernement de la République autrichienne aurait frappé de sequestre les dépôts des citoyens polonais habitant l'Autriche. Cette mesure du gouvernement autrichien serait la réponse au sequestre de la propriété autrichienne à Borysław opéré par les Polonais. De même on aurait révoqué les exécutions éventuelles de sequestre relativement aux anciens dépôts.

Manifestations polonaises en Lithuanie.

On communique de Wilno qu'une manifestation patriotique a eu lieu dans cette ville le 1 juin. Un cortège de 30,000 personnes s'est rendu sur le lieu de sépulture des soldats qui ont succombé durant la défense de Wilno. Après avoir entendu plusieurs discours, on a résolu d'envoyer des dépêches à l'adresse de la Diète et du chef de l'Etat. Ces dépêches expriment le désir des habitants d'être affranchis pour toujours de l'oppression russe, d'appartenir à la Pologne et de pouvoir apporter la liberté aux nations voisines.

La P.A.T. mande qu'une assemblée patriotique polonaise s'est tenue le 8 juin dans la ville de Lida avec le concours de quelques milliers de personnes arrivées de la ville même et des alentours. Des résolutions unanimes furent adoptées pour exprimer la confiance et la gratitude des habitants envers les troupes polonaises et le Généralissime. Parmi les discours qui furent prononcés pour engager les habitents à s'enrôler sous le drapeau polonais, plusieurs étaient en langue blanche-ruthène. Une résolution a été remise aux mains du gén. Szeptycki.

La Ruthénie-Blanche et la Pologne.

Un hebdomadaire blanc-ruthène a commencé a paraître à Wilno sous le titre „Biełoruskoje Zyçcio". L'article de fond publié dans le premier numéro, commence par constater que l'action des idéologues blancs-ruthènes afin d'éveiller la conscience nationale chez les paysans appartenant à cette population a fait de grands progrès malgré les obstacles de la guerre. Il y est dit dans la suite que les Blancs-Ruthènes ne sauraient admettre des plans d'annexion de la part de la Pologne, qu'ils sont prêts cependant à s'unir à ce pays conformément aux idées exprimées dans la proclamation du gén. Piłsudski. L' article se termine par l'affirmation que les Blancs-Ruthènes tendent la main à tous ceux qui ne les empêchent pas de construire leur Etat à part.

On chicane les Polonais à Kowno.

L'Agence Télégraphique Polonaisé apprend de Wilno que le gouvernement lithuanien, nommé par la Taryba germanophile, laquelle encore le 11 décembre 1917 promettait au nom de la Lithuanie une union éternelle avec l'Empire Germanique, continue de chicaner les Polonais dans le gouvernement de Kowno.

Dernièrement on a enjoint à M. Ignace Sokołowski, sur l'ordre du comman-

dant militaire de la ville de Kowno, de quitter cette ville dans un délai de 48 heures. A la veille de la promulgation de cet ordre, M. Sokołowski a déposé à la délégation américaine un mémoire détaillé contenant la statistique de la population polonaise dans la province de Kowno.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

Suite de la discussion sur la réforme agraire.

A son tour, le député Barlicki a exposé le point de vue des socialistes polonais relativement à la réforme agraire. Tout d'abord l'orateur a déclaré que les socialistes polonais tendent à supprimer la propriété privée, car celle-ci, à leur avis, n'est qu'un privilège qui permet aux riches d'exploiter les pauvres. C'est pourquoi la grande propriété doit être abolie non pas par voie de rachat, mais par voie d'expropriation sans indemnité. Ensuite le député a donné lecture de tout le programme de réforme agraire élaboré par le groupe de députés socialistes polonais.

Après les déclarations de programme des trois principaux groupements parlementaires, le ministre d'agriculture a pris la parole. Le ministre a signalé tout d'abord toute l'importance pour le pays d'une solution rationnelle de la réforme agraire tant au point de vue de ses propres intérêts que de ses relations avec les voisins.

En passant à la question même, le ministre a déclaré qu'il est d'accord sur bien des points avec la majorité de la Commission agraire.

La réforme agraire devrait être opérée en harmonie avec l'ensemble d'intérêts économiques et politiques de la Pologne. Ce sera très difficile à parfaire faute de moyens pécuniaires, faute d'instruments d'agriculture, d'inventaire et de forces techniques. En cas de réforme agraire radicale, l'industrie agricole, de l'avis du ministre, serait en danger. Les paysans polonais ne sont pas encore assez préparés pour pouvoir soutenir cette industrie par voie de coopération. Aussi le gouvernement tout en voulant baser le régime agraire sur de petites propriétés foncieres, reconnaît-il la nécessité de maintenir, surtout à l'époque de transition, un certain nombre de fonds de terre moyens. Le parcellement de la grande propriété, pour éviter la spéculation, devrait être parfait par voie de rachat forcé. Mais, avant tout, le gouvernement croit devoir opérer la commassation, régler les servitudes et élaborer un statut spécial en vue de protéger les ouvriers agricoles, car malgré le parcellement—il restera un nombre relativement considérable de paysans qui n'auront pas assez de terre pour pouvoir vivre d'agriculture. Pour préparer les nombreuses masses de paysans qui deviendront propriétaires à la suite de la réforme en question, le gouvernement tâchera d'élever la culture professionnelle et les lumières en général parmi ceux d'entre eux qui en manquent encore. Quant au maximum proposé par la majorité de la Commission, le ministre est d'avis qu'il ne saurait suffir que dans les provinces où l'industrie est trés développée. Partout ailleurs une unité foncière comprenant 30 — 150 ha ne pourrait pas être exploitée d'apres les recentes méthodes d'agriculture.

En ce qui concerne le problème de nationalisation des forêts, le ministre a déclaré: „Le gouvernement doit avoir le droit de surveiller l'administration des forêts lesquelles, pour le moment, resteront propriété privée; il ne devrait tendre que successivement au rachat des forêts pour en faire un bien national".

Après le ministre d'agriculture, le député l'archevêque Teodorowicz (union parlementaire populiste-nationale a pris la parole pour prononcer la défense des biens ecclésiastiques.

L'archevêque a observé tout d'abord que ces biens sont la propriété de l'église — tandis que les auteurs du statut relatif à la réforme agraire présenté par le dép. Dąbski les avaient traités comme une propriété nationale. Ensuite il a représenté la situation matérielle du clergé polonais que le député a qualifie de déplorable: les gages du clergé polonais sont très modiques.

L'orateur a terminé son discours en ces termes: „Comme la réforme agraire projetée doit être apliquée aux biens d'Eglise, nous evêques polonais, en tant que les représentants de l'Eglise du Pays, en accomplissant notre devoir, nous adressons à la Haute Diète la demande suivante: „Tous les biens qui se trouvent dans les mains des écclesiastiques, or les domaines épiscopaux, capitulaires, claustraux, de même que les terrains mis à la disposition des curés et des associations réligieuses, en outre les terres de fondations pieuses—constituent la propriété de l'Eglise catholique... Tous ces biens ne peuvent pas être considérés comme propriété nationale dont soit la Diète soit le gouvernement pourraient disposer".

(Suite au prochain numéro).

Le Gérant L. Kościelski.

Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".